



Révision de la confession de

GA Page d'accueil > Église > Communiqués > Révision de la confession de foi de l'Église néo-apostolique

foi de l'Église néo-apostolique

Zurich. Ce jour, les dix articles de la confession de foi de l'Église néo-apostolique sont publiés dans leur version modifiée. Par mission de l'apôtre-patriarche Wilhelm Leber, un groupe de travail a procédé à une révision du credo néo-apostolique. Voici ce qu'en dit le Président international de l'Église : « En raison de la modification de certains points de doctrine comme, notamment, notre définition du baptême, une révision s'est révélée nécessaire. Il était devenu évident qu'il fallait préciser certaines déclarations, mais la structure de base des articles de la confession de foi est restée inchangée. »

Depuis un certain temps déjà, l'assemblée des apôtres de district, présidée par l'apôtre-patriarche, avait étudié la confession de foi néo-apostolique et résolu les termes ici présentés. Voici les principales modifications :

- Les trois premiers articles de la confession de foi sont désormais plus proches du « Symbole des Apôtres » qui jouit d'une grande considération au sein des Églises chrétiennes. Cette adaptation montre que nous partageons des convictions fondamentales avec d'autres chrétiens.
- Le quatrième article insiste davantage sur le fait que Jésus-Christ gouverne son Église. C'est à partir de lui qu'il faut considérer toutes choses, y compris l'envoi et la mission des apôtres.
- Le cinquième article précise notre conception, dictée par la foi, au sujet des autres ministères de l'Église.
- Le sixième article présente notre nouvelle définition du saint baptême d'eau. Il est « le premier pas vers le renouvellement de l'être humain dans le Saint-Esprit » et fonde la communion avec Dieu ainsi que celle des chrétiens entre eux.
- Le septième et, dans une plus large mesure encore, le huitième article apportent des précisions au sujet de notre conception des autres sacrements que sont la sainte cène et le saint-scellé. Le saint-scellé, associé au saint baptême d'eau, induit la filiation divine et ouvre la voie qui permet d'accéder à la qualité de prémices, requise pour être du nombre de ceux que Jésus prendra avec lui lors de son retour.
- Dans le neuvième article, c'est l'espérance des chrétiens néo-apostoliques en l'avenir qui est plus amplement détaillée. Cet article met en évidence le fait que le dessein de Dieu ne s'achève pas avec le Jugement Dernier ; aussi l'article intègre-

t-il la perspective de la nouvelle création et comporte-t-il par ailleurs quelques précisions d'ordre linguistique.

- Le dixième article de la confession de foi reste inchangé.

A l'issue du service divin de ce jour, une circulaire de l'apôtre-patriarche a été lue dans toutes les communautés néo-apostoliques du monde, qui fait état de cette modification de la confession de foi.

» Les dix [articles de la confession](#) de foi de l'Eglise néo-apostolique

» [Commentaires](#) sur les dix articles de la confession de foi

6 juin 2010

